

CORPORATION EXPLORATION ÎLEDOR



RAPPORT DE GESTION ANNUEL POUR LES EXERCICES TERMINÉS LES 31 JUILLET 2022 ET 2021

Contexte

Le présent rapport de gestion annuel de Corporation Exploration Îledor (la « **Société** » ou « **Îledor** ») est établi au 25 novembre 2022 et doit être lu conjointement avec les états financiers annuels consolidés audités de la Société et les notes y afférentes pour les exercices terminés les 31 juillet 2022 et 2021. Les états financiers annuels consolidés audités pour les exercices terminés le 31 juillet 2022 et 2021 ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (les « **IFRS** ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« **IASB** »). Les lecteurs de ce rapport de gestion doivent se référer à la section « *Principales conventions comptables et estimations* » ci-dessous pour une discussion des normes IFRS et de leurs effets sur la présentation financière de la Société. À moins d'indication contraire, les informations financières incluses dans les états financiers et contenues dans le présent rapport de gestion sont libellées en dollars canadiens. Des informations supplémentaires relatives aux activités de la Société sont disponibles sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Nature des activités

Corporation Exploration Îledor inc. (ci-après la « Corporation ») et sa filiale en propriété exclusive Ressources L'Îledor inc. (ci-après désignées collectivement la « Société ») sont des sociétés par actions constituées au Canada en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions le 12 juillet 2010 et le 7 octobre 2009, respectivement. L'exercice de la Société se termine le 31 juillet. Son siège social est situé au 3030, boulevard Le Carrefour, bureau 1002, Laval, Québec, Canada. Le 2 novembre 2011, la Société a changé sa dénomination sociale de Corporation de Capital de Risque Buildex pour celle de Corporation Exploration Îledor. Le 8 novembre 2011, Corporation de Capital de Risque Buildex a réalisé son opération admissible et a acquis, par voie d'échanges d'actions donnant lieu à une acquisition inversée, 100 % des actions en circulation de Ressources L'Îledor Inc., une société qui était alors en phase de démarrage.

La Société se spécialise dans l'exploration de l'or dans des sites miniers situés au Canada. Bien que la Société détienne encore des titres miniers, leur juste valeur a été radiée et la Société est maintenant inactive. La Société n'a pas maintenu les exigences relatives à une société de niveau 2 de la Bourse de croissance TSX et par conséquent, le 7 mars 2014, l'inscription des actions de catégorie « A » du capital-actions de la Société a été transférée au NEX.

Le 15 mars 2021, la Commission des valeurs mobilières de la Colombie-Britannique, la Commission des valeurs mobilières de l'Alberta et l'Autorité des marchés financiers ont procédé à la levée totale des interdictions d'opérations sur valeurs qu'elles avaient prononcées à la suite de l'incapacité de la Société à déposer ses états financiers annuels audités pour l'exercice clos le 31 juillet 2013 et ses états financiers trimestriels pour la période close le 31 octobre 2013. Cette levée fait suite au dépôt, par la Société, de tous les documents d'information continue périodique prévus par la législation.

Le 26 mars 2021, la Société a signé une lettre d'intention avec les actionnaires de Laboratoires LSL inc. (« LSL ») visant l'acquisition de l'ensemble des actions et titres en circulation de LSL. Sujet à une convention définitive et aux approbations des autorités réglementaires, au terme d'une prise de contrôle inversée, Corporation Exploration Îledor (« Îledor ») entend actuellement acquérir toutes les actions émises et en circulation de

Laboratoires LSL inc. (« LSL ») ainsi que tous les droits de LSL en échange de l'émission de 68 089 000 actions ordinaires de catégorie « A » du capital-social d'Îledor (post-consolidation) au prix de 0,70 \$ l'Action ordinaire et 33 606 000 droits de souscription, pour une contrepartie totale de 47 662 300 \$ et du paiement d'une commission d'intermédiation de 1 575 000 Actions ordinaires (post-consolidation). Chaque droit de souscription permet à son porteur (certains actionnaires vendeurs de LSL) d'acquérir une Action ordinaire (post-consolidation) au prix de 0,70 \$. À la suite de cette opération, prévue clôturer au cours du prochain exercice de la Société, les actionnaires de LSL contrôleront Îledor. Par conséquent, l'opération est comptabilisée comme une prise de contrôle inversée de Îledor par LSL, identifiée comme l'acquéreur.

Préalablement à la clôture de la transaction, Îledor consolidera ses actions ordinaires sur la base d'une (1) Action ordinaire post-transaction pour vingt-cinq (25) Actions ordinaires pré-transaction en circulation et Îledor changera ensuite son nom pour Groupe LSL Pharma Inc. / LSL Pharma Group Inc.

Parallèlement à la clôture de l'acquisition, Îledor a l'intention de réaliser, sous réserve des approbations réglementaires, le placement qui représente un minimum de 6 428 571 unités et un maximum de 12 857 142 Unités de 0,70 \$ chacune, pour un produit brut minimal de 4 500 000 \$ et maximum de 9 000 000 \$. Îledor paiera une commission en ce qui concerne les souscriptions applicables. Chaque unité sera composée d'une (1) Action ordinaire (post-Consolidation) et d'un-demi (1/2) bon de souscription. Chaque bon de souscription entier permettra à son porteur d'acquérir une (1) Action Ordinaire (post-consolidation) supplémentaire au prix de 1,00 \$ pour une période de 18 mois à compter de la clôture du placement.

La commission dans le cadre du placement consistera en (i) une commission en espèces jusqu'à 8,0 % de la totalité du produit brut des souscriptions au placement introduites par les intermédiaires; et (ii) une commission sous forme de bons de souscription de l'intermédiaire pour un nombre équivalent jusqu'à 8,0 % du nombre d'unités émises lors du placement provenant de souscriptions introduites par les intermédiaires. Chaque bon de souscription de l'intermédiaire permettra à son porteur d'acquérir une unité (selon les mêmes termes que les unités dans le cadre du placement) au prix de 0,70 \$ chacune pour une période de 18 mois à compter de la clôture du placement.

Énoncés prospectifs

Certaines informations incluses dans cette analyse peuvent constituer des énoncés prospectifs. Ces énoncés prospectifs sont fondés sur les plus récentes perspectives et comportent divers risques et incertitudes. Ces risques et incertitudes peuvent causer ou contribuer aux résultats actuels qui peuvent être sensiblement différents de ceux exprimés de façon implicite ou explicite. La Société décline toute obligation ou toute intention de mettre à jour ou de réviser ces énoncés prospectifs à la lumière de nouveaux éléments d'information ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif.

Sélection de données financières

Les données financières sélectionnées sont tirées des états financiers annuels consolidés audités de la Société pour les exercices terminés les 31 juillet 2022 et 2021, préparés par la direction conformément aux normes IFRS.

	Exercice terminé le 31 juillet	
	2022	2021
	\$	\$
Frais opérationnels:		
Taxes et permis	3 189	27 574
Intérêts – montant dû à une société	3 372	3 099
Honoraires	67 664	59 953
Perte nette et perte globale de l'exercice	74 225	90 626
 Perte nette par action de base et diluée	 0,0036	 0,0044
Déficit à la clôture de l'exercice	3 634 428	3 560 203

	Au 31 juillet 2022 \$	Au 31 juillet 2021 \$
Bilan :		
Total des actifs	25 509	17 310
Encaisse	288	-
Taxes de vente à recevoir	25 221	17 310
Capitaux propres	(259 958)	(185 733)

Résultats des opérations

La Société n'a mené aucune activité lors des années financières 2022 et 2021.

Au cours de l'année financière clos le 31 juillet 2022, la Société n'a pas réalisé de revenus (nil en 2021) et a subi une perte nette de 74 225 \$ (90 626 \$ en 2021). Au cours de l'exercice clos le 31 juillet 2022, la Société a encouru des dépenses de 74 225 \$, contre 90 626 \$ pour la même période en 2021, composées principalement d'honoraires professionnels de 67 664 \$ (59 953 \$ en 2021) pour divers services juridiques, comptables et administratifs fournis à la Société et de dépenses en taxes et permis de 3 189 \$ (27 574 \$ en 2021). Le 31 juillet 2022, les intérêts encourus dus à une société s'élevaient à 3 372 \$ (3 099 \$ en 2021).

Situation financière / Ressources en capital / Opérations entre parties liées

La Société n'a pas effectué d'activités d'exploration d'or durant les exercices financiers 2022 et 2021. Parmi ses actifs, à la fin de l'année financière 2022, la Société dispose d'un montant de 288 \$ en trésorerie et équivalents de trésorerie (nil en 2021) et dispose de 25 221 \$ (17 310 \$ en 2021) en taxes de vente à recevoir. Au niveau du passif, la Société comptait 172 510 \$ (93 586 \$ en 2021) pour les comptes fournisseurs et frais courus, 24 990 \$ (24 990 \$ en 2021) pour les montants dus à une société sans lien de dépendance, 22 405 \$ (22 405 \$ en 2021) pour les montants dus à des sociétés actionnaires, dont l'une est une société en commandite dont un des commanditaires (minoritaire) est administrateur de la Société, et 65 562 \$ (62 062 \$ en 2021) pour les montants dus à une tierce partie sans lien de dépendance. Ces montants reçus d'actionnaires et d'une tierce partie sont selon des termes plus avantageux pour la Société que sur le marché puisqu'ils sont sans intérêt ni modalité de remboursement.

Gestion des capitaux

La Société a un montant dû à des actionnaires de 22 405 \$ (22 405 \$ en 2021) et un montant dû à une tierce partie sans lien de dépendance de 65 562 \$ (62 062 \$ en 2021).

La Société gère sa structure de capital et y apporte des ajustements, en fonction des fonds dont elle dispose, afin de maintenir son existence corporative et son inscription en bourse. Le conseil d'administration n'établit pas de critères quantitatifs de rendement du capital pour la gestion, mais s'appuie plutôt sur l'expertise de la direction de la Société et les opérations de la Société.

Les principaux objectifs de la Société relativement à la gestion de la structure de son capital sont les suivants; (i) maintenir une flexibilité financière dans le but de répondre à ses engagements financiers et (ii) gérer les activités de la Société de manière responsable afin d'être en mesure de verser un rendement adéquat aux actionnaires.

Pour la gestion du capital, la Société a défini son capital comme une combinaison des capitaux propres attribuables aux actionnaires, déduction faite de la trésorerie. En vue de maintenir et d'ajuster sa structure de capital, la Société pourrait émettre de nouvelles actions sur le marché, contracter des emprunts bancaires et négocier de nouvelles facilités de crédit.

La poursuite de nouvelles activités par la Société et le financement de celles-ci dépendent de la capacité de la direction à obtenir du financement supplémentaire sous une forme ou une autre, notamment par l'émission

d'instruments d'emprunt ou de capitaux propres, par la réduction des dépenses ou par une combinaison de partenariats stratégiques, de co-entreprises, de financements de projet par emprunts, d'accords d'enlèvement, de financements par redevances et d'autres formes de financement offertes sur les marchés financiers.

Arrangements hors bilan

La Société n'a aucun arrangement hors bilan.

Principales conventions comptables et estimations

La préparation des états financiers conformément aux IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes qui les accompagnent. Les états financiers annuels des exercices clos les 31 juillet 2022 et 2021 contiennent une description et une divulgation complète des principales conventions comptables, estimations, jugements et hypothèses de la Société dont un sommaire figure ci-dessous.

Principales méthodes comptables

Les méthodes comptables décrites ci-dessous ont été appliquées uniformément à toutes les exercices présentés dans les états financiers consolidés.

Consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de sa filiale.

Les filiales représentent toutes les entités que la Société contrôle. La Société contrôle une entité lorsqu'elle est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur celle-ci. Les comptes de la filiale sont intégralement consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est transféré à la Société et cessent de l'être à compter de la date à laquelle ce contrôle prend fin. Les transactions et soldes intragroupes de même que les profits et pertes latents sur les transactions intervenues entre les entreprises appartenant à la Société sont éliminés. Les montants comptabilisés par la filiale ont été ajustés au besoin afin qu'ils soient conformes aux méthodes comptables adoptées par la Société.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Société consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Impôts sur les bénéfices

La Société comptabilise ses impôts sur les bénéfices selon la méthode de l'impôt différé. Selon cette méthode, les actifs et les passifs de l'impôt différé sont comptabilisés au titre des écarts entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur valeur fiscale, et sont mesurés par application des taux d'imposition et des lois fiscales qui, selon ce qu'il est à prévoir, seront en vigueur ou pratiquement en vigueur au moment de la résorption des écarts. La Société constitue une provision pour moins-value au titre des actifs de l'impôt différé si, d'après les informations disponibles, il est plus probable qu'improbable qu'une partie ou que la totalité de ces actifs de l'impôt différé ne sera pas réalisée. Toute variation des actifs et des passifs de l'impôt différé est incluse dans les résultats consolidés.

Instruments financiers

Classement et évaluation

Les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés initialement à la juste valeur et, ultérieurement, en fonction de la catégorie à laquelle ils appartiennent. Les actifs financiers sont classés et évalués au coût amorti

ou à la juste valeur par le biais du résultat net, selon la façon dont la Société gère les instruments financiers et selon les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

Le tableau qui suit résume le classement et l'évaluation des instruments financiers de la Société.

Actifs financiers

Encaisse	Coût amorti
----------	-------------

Passifs financiers

Comptes fournisseurs et frais courus	Coût amorti
Montant dû à une société sans lien de dépendance	Coût amorti
Montants dus à des sociétés actionnaires	Coût amorti
Montant dû à une tierce partie	Coût amorti

Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés et le solde net est présenté dans les états consolidés de la situation financière lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Coûts de transaction

La Société comptabilise ses coûts de transaction dans les résultats consolidés de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats consolidés sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Détermination de la juste valeur

La juste valeur d'un instrument financier représente le montant de la contrepartie qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Après la comptabilisation initiale, la juste valeur des instruments financiers cotés sur un marché actif est fondée sur le cours acheteur des actifs financiers détenus et sur le cours vendeur des passifs financiers. Lorsque des prix indépendants ne sont pas disponibles, la juste valeur est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation fondées sur des données de marché observables et en minimisant l'utilisation de données non observables.

Résultat net par action

Le résultat net par action de base et dilué est calculé à partir du nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A en circulation au cours de l'exercice. Le calcul du résultat par action dilué tient compte de l'impact potentiel de l'exercice de l'ensemble des instruments dilutifs, soit les options d'achat d'actions, sur le nombre théorique d'actions. Le résultat dilué par action est calculé selon la méthode du rachat d'actions pour déterminer l'effet dilutif des options d'achat d'actions et selon la méthode de conversion hypothétique pour les débentures convertibles. Selon ces méthodes, les instruments qui ont un effet dilutif, soit lorsque le cours moyen de l'action pour la période est supérieur au prix d'exercice ou de levée, sont considérés avoir été exercés ou levés au début de la période et le produit obtenu est considéré avoir été utilisé pour racheter des actions ordinaires de la Société au cours moyen de l'action de la période.

Estimations et jugements comptables critiques

La préparation des états financiers consolidés exige que la direction pose des jugements et fasse des hypothèses et des estimations lors de l'application des méthodes comptables de la Société. Les estimations et les jugements

qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif des valeurs comptables des actifs et des passifs au cours du prochain exercice sont présentés ci-dessous.

Les estimations et les hypothèses sont continuellement remises en question. Elles se fondent sur les tendances antérieures et sur d'autres facteurs, notamment les prévisions d'événements futurs que l'on estime probables dans des circonstances normales. Les résultats réels différeront des estimations utilisées, et les écarts pourraient être importants.

Impôt différé

L'évaluation de la probabilité d'un bénéfice imposable futur implique le jugement. Un actif d'impôt différé est comptabilisé dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables seront disponibles en réduction desquels des écarts temporaires déductibles ainsi que le report des crédits d'impôt non utilisés et les pertes d'impôt non utilisées pourront être imputés. La détermination de l'objectif de réalisation ou de règlement des actifs et des passifs de la Société, qui devrait être par la vente des actifs de la Société, implique également le jugement.

Continuité d'exploitation

L'évaluation de la capacité de la Société d'exécuter sa stratégie en finançant les besoins futurs en fonds de roulement nécessite du jugement.

Facteurs de risque

La Société, par l'intermédiaire de ses instruments financiers, est exposée à divers risques, sans pour autant être exposée à des concentrations de risque. Les principaux risques sont détaillés ci-dessous ainsi que dans les états financiers annuels consolidés audités de la Société pour les exercices clos les 31 juillet 2022 et 2021.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. La Société est exposée à ce risque principalement à l'égard de ses comptes fournisseurs et frais courus, des montants dus à des sociétés actionnaires, à une tierce partie et à une société sans lien de dépendance. Le fonds de roulement de la Société serait actuellement insuffisant si la Société devait régler immédiatement tout son passif courant. En effet, au 31 juillet 2022, la Société avait un fonds de roulement négatif de 259 958 \$ (185 733 \$ au 31 juillet 2021) et un déficit cumulé de 3 634 428 \$ (3 560 203 \$ au 31 juillet 2021), et présentait une perte nette de 74 225 \$ (90 626 \$ en 2021) pour l'exercice clos à cette date.

La Société surveille donc sur une base continue son risque de liquidité lié aux instruments financiers. La direction vérifie en tout temps ses besoins en trésorerie afin de s'assurer de disposer des liquidités nécessaires pour satisfaire aux exigences des activités.

La poursuite des activités de la Société et le financement de ses activités dépendent de la capacité de la direction à obtenir du financement supplémentaire sous une forme ou une autre, notamment par l'émission d'instruments d'emprunt ou de capitaux propres, par la réduction des dépenses ou par une combinaison de partenariats stratégiques, de co-entreprises, de financements de projet par emprunts, de financements par redevances et d'autres formes de financement offertes sur les marchés financiers. De telles circonstances indiquent la présence d'incertitudes significatives qui jettent un doute important sur la capacité de la Société de poursuivre ses activités.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque de perte qui peut résulter de variations des facteurs du marché tels que les taux d'intérêt, les taux de change et les prix des matières premières et des actions. La Société ne détient aucun instrument financier susceptible de l'exposer à l'un des risques de marché.

COVID-19

La durée et l'impact financier de la pandémie de COVID-19 ne sont pas connus à l'heure actuelle, tout comme l'effet des mesures prises par les gouvernements, les entreprises et autres organismes afin de tenter de limiter la propagation de la COVID-19. Toute estimation de la durée et de la gravité de leur évolution est assujettie à d'importantes incertitudes et, par conséquent, les estimations sur une possible incidence défavorable et importante de la COVID-19 sur les activités, les résultats financiers et la situation financière de la Société sont assujetties également à d'importantes incertitudes.

Dans le contexte actuel, les hypothèses et jugements de la Société sont exposés à une variabilité plus élevée que normalement, ce qui pourrait avoir une incidence importante dans le futur sur les jugements, les estimations et les hypothèses faits par la direction relativement à l'impact possible de la COVID-19 et entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs concernés.

Le climat économique difficile actuel peut entraîner des répercussions financières sur la Société, qui pourraient être importantes, incluant la capacité à obtenir du financement et la diminution des opportunités d'affaires. Afin d'atténuer l'impact de la pandémie sur ses opérations futures, la direction de la Société pourrait donc être appelée à intensifier ses recherches d'opportunités d'affaires ou à revoir ses échéances pour les réaliser.

Informations sur les actions en circulation

Le capital social autorisé de la Société est constitué d'un nombre illimité d'actions sans valeur nominale comprenant des actions catégorie A, dites actions ordinaires, votantes et participatives et des actions catégorie B non-votantes et participatives. Au 31 juillet 2022 et 2021, il y avait 20 646 734 actions catégorie A sans valeur nominale d'émission. Aucune action catégorie B n'a été émise. Le compte capital déclaré de la Société au 31 juillet 2022 s'élève à 2 926 587 \$ (2 926 587 \$ en 2021).

Au 25 novembre 2022

Nombre

Actions ordinaires

20 646 734

Information, contrôles et procédures de communication

Conformément au *Règlement 52-109 – Documents annuels et intermédiaires des émetteurs* (le « Règlement 52-109 »), le chef de la direction et le chef de la direction financière de la Société déposeront une Attestation de base pour émetteur émergent avec l'information financière contenue dans les états financiers intermédiaires non audités et les états financiers annuels audités et les rapports de gestion respectifs.

Contrairement à l'Attestation complète prévue par le Règlement 52-109, l'Attestation de base pour émetteur émergent comprend un « Avis au lecteur » déclarant que le chef de la direction et le chef de la direction financière ne font aucune déclaration concernant l'établissement et le maintien de contrôles et procédures de communication de l'information (CPCI) et du contrôle interne à l'égard de l'information financière (CIIF), au sens du Règlement 52-109.

Information additionnelle et information continue

Ce rapport de gestion est daté du 25 novembre 2022 et est conforme au *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue* des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. L'objectif de ce rapport de gestion est d'aider le lecteur à comprendre et à évaluer les changements importants et tendances dans les résultats et la situation financière de la Société. Il présente le point de vue de la direction sur les activités et les résultats financiers actuels et passés de la Société, ainsi qu'un aperçu des activités prévues pour les mois à venir. La Société divulgue régulièrement des informations supplémentaires par le biais de communiqués de presse et d'autres rapports déposés sur SEDAR (www.sedar.com).